

# Compte-rendu du vendredi 17 avril 2020 SUD n°25 - Réunion téléphonique sur COVID-19.

**Présents :** Direction et toutes les OS

**Prochaine réunion :** le lundi 20 avril à 11H

## IMPORTANT : PREAMBULE SUD - activité partielle !

**Beaucoup de salariés ont été replacés de façon arbitraire par leur management en activité partielle (code : CHE) pour la période allant du 16 mars à début avril alors qu'ils étaient placés en réserve (code : RES) ou en télétravail (code : THS) initialement.**

La Direction reconnaît que des erreurs sont possibles au regard du volume de cas traités et qu'il convient de traiter les cas individuellement. Elle explique qu'il n'y a pas de sujet sur un atelier à l'arrêt ! **SUD ne tombera pas dans cette explication simpliste et simplette. Cette situation doit se régler dans un premier temps collectivement en ne remettant aucun salarié en code CHE !**

SUD a réagi en expliquant que ces salariés, étant mis en THS ou RES, se rendaient joignables pour l'entreprise alors qu'on connaît tous le contexte très difficile du confinement, il n'y a donc pas lieu de changer les codes et remettre du chômage partiel quand bien même l'atelier était en arrêt.

**SUD depuis le début de la crise COVID-19, a donné des positions claires, par exemple :**

- pas de chômage partiel sur des postes de sécurité,
- connaître la procédure et les documents détaillant, de façon exhaustive, les activités critiques de l'établissement de la Hague pour l'approvisionnement en électricité de nos concitoyens et la gestion de sa continuité,
- avoir la présentation d'un plan de pandémie (encadrant justement par exemple le nombre de réservistes).

La Direction a réalisé de très nombreuses communications concernant les activités essentielles à la continuité d'activité pour la fourniture d'électricité (dont nous n'avons pas la liste) et sur le maintien en sûreté/sécurité.

L'ensemble des salariés du site de la Hague a un professionnalisme hors norme car ils agissent comme salariés et comme concitoyens ! Ainsi, l'ensemble des salariés, à qui il n'était pas mentionné de mesures de chômage partiel claires, respectait le fait d'être en télétravail (THS) ou réserviste (RES) en se rendant joignable et mobilisable pour pouvoir monter sur le site justement pour les impératifs que citent la Direction mais dont elle n'a jamais apporté la moindre clarté !

**Ce flou était accentué par le jeu sordide du redémarrage "*peut-être bien que oui, peut-être bien que non !*", l'ensemble des salariés demeurait ainsi en alerte.**

La Direction n'a eu de cesse non seulement de n'établir aucune règle claire mais en plus de les modifier en permanence en cours de partie !

SUD Orano Cycle La Hague a contacté son avocate afin d'étudier toute possibilité de recours juridique, si cette situation restait en l'état, afin que les salariés n'aient pas à subir une mise en chômage partiel abusive ! Les codes mis sur PERSO jusqu'à début avril n'ont pas à être modifiés.

**Nous invitons chaque salarié à écrire à son N+1 pour lui spécifier qu'il n'a pas à être mis en code CHE alors que la situation le rendait joignable ! Gardez d'ores et déjà toute trace d'appel, de emails, de SMS, etc.**

# POINT JOURNALIER COVID-19

## SANITAIRE

- Un salarié PSR ayant eu des nausées durant le poste de nuit a été pris en charge par le SAN - l'application du protocole COVID a été effectué par principe de précautions. Le médecin a diagnostiqué que ces symptômes étaient sans rapport avec le COVID.

- Une réflexion est en cours côté Direction sur la thématique de la restauration.

En effet, il va falloir traiter la problématique de la restauration pour être en adéquation avec les mesures sanitaires liées au COVID. Les paniers repas sont adaptés actuellement, mais avec le redémarrage progressif des usines et l'augmentation du nombre de salariés présents ce système montrera rapidement ses limites.

- En vue du CSE extra du mardi 21 avril, SUD a fait parvenir à la Direction dès hier soir une liste de questions (merci à tous pour vos remontées).

## ETAT INSTALLATION

**T0** : traitement emballage en cours et finalisation maintenance chariot.

**T1** : cisailage - 7 EC de plus de cisailés -3,7 tonnes cisailées hier

**T2** : bon fonctionnement en ligne sur la cadence de T1 – 3 évaporateurs en fonctionnement

**T3** : en ligne avec T2

**T4** : conversion en cours de démarrage ce jour

**T7** : chaîne A défaut alimentation fritte de verre - chaîne C défauts débits gaz.

**NPH** : emballage cet après-midi.

**5AHD** : en fonctionnement - travaux piscines en cours

**URP** : dissolution blanche terminée - essais broyeur ce jour

**R2** : mise en solvant sur 3110

**R4** : mise en solvant engagée

**R7** : un CSDU de prévu aujourd'hui (problème calcinateur hier) - chaîne C en fonctionnement.

**STE 3** : MDSB en fonctionnement

## QUESTIONS SUD - réponses de la Direction notées par SUD avec paroles en "*italique*" - mot de SUD

- SUD demande si la Direction a eu des informations en central afin d'éclaircir la vision des salariés sur les jours qu'ils doivent poser ou non d'ici fin mai (modalités) ? Et pour savoir si les postes d'après-midi et de nuit du 17 mars 2020 comptent pour la prime de mobilisation site ? Sinon, pourquoi ?

**Pas de réponse car une nouvelle réunion est prévue ce soir.**

Les points de vue divergent entre les Organisation Syndicale et la Direction. SUD trouve inadmissible cette posture de la Direction visant à réduire les droits des salariés initialement prévus par cet accord.

- SUD demande un point complet sur les conséquences en matériel et linge de l'incendie de la plateforme linge. En effet, nous apprenions hier que cela impactait le stock d'essuie-mains, il est donc essentiel d'avoir une vision précise des stocks perdus ce jour-là svp.

**Pas de réponse.**

Nous espérons ne pas apprendre d'autres impacts liés à cet incendie et que les stocks de linges seront en quantité suffisante pour fournir l'ensemble des salariés qui montera ces prochains jours sur le site.

- SUD demande s'il est possible désormais de connaître les décisions en matière d'arrêt de travail possible par la médecine du travail du site et les modalités associés svp ?

**Pas d'évolution sur le sujet.**

- SUD demande un point sur le nombre de salariés en arrêt pour mode de garde d'enfants

**Pas de réponse.**

À partir du 1 mai, les salariés en arrêt garde d'enfants ou en arrêt en raison de leur vulnérabilité seront considérées en chômage partiel, annonces faites ce jour par le ministère du travail.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/personnes-vulnerables-et-salaries-en-arret-pour-garde-d-enfant-un-nouveau>

SUD précise que notre accord groupe Orano s'applique sur indemnisation, mais cette information peut aussi intéresser certains de vos proches.

- SUD demande les fruits de la réflexion de la Direction sur notre question demandant "s'il est possible de séparer les navettes express, à savoir une pour R1/R7 et l'autre pour R2. Cela permettrait de répartir plus équitablement le nombre de passagers par navette."

**Les navettes sont bien différenciées en fonction des ateliers qu'ils desservent.**

- SUD demande si tous les ateliers ont un stock de réserve suffisant en masques ? A priori hier T7 en manquait. Qu'en est-il ?

La Direction n'était pas au courant de ce point. SUD lui a donc remonté ce matin et elle va vérifier.

Nous en avons profité pour lui demander un point de vigilance sur l'approvisionnement en masques et gel désinfectant en quantités suffisantes pour les grands week-ends du mois de mai, afin de ne pas pénaliser les salariés sur site à ces dates.

**Nous espérons juste que la Direction ait acheté les bons masques**, car lorsqu'on pose des questions techniques sur ces masques (type 1, type 2, efficacité) et elle nous semble bien dépourvue sur le sujet. Notre groupe ayant déjà acheté des mines d'uranium du type Uramin, SUD s'inquiète pour les masques...



## INFO SUD

SUD relaie ce message et numéro pouvant servir : "stress des parents, débordements des enfants : certaines familles sont mises à rude épreuve par le confinement. Pour les aider à y faire face, **la Fédération nationale de l'école des parents et des éducateurs a lancé un numéro vert, le 0 805 382 300**, auquel répondent psychologues et médiateurs."

**SUD en profite pour rappeler le email de Mme Mélissande BONNEMAINS, assistante sociale pour notre site de la Hague : [melissande.bonnemains@areva.com](mailto:melissande.bonnemains@areva.com)**

**Intéressement/participation :** nous avons reçu sur AMUNDI les sommes liées à l'intéressement, la participation groupe et retour à bonne fortune. **Pensez à faire vos choix d'ici le 03/05/2020, minuit.**



SOLIDAIRES - UNITAIRES - DEMOCRATIQUES

[sud.anc.lahague@gmail.com](mailto:sud.anc.lahague@gmail.com)